



ÉCONOMIE

## Faciliter et accompagner tous les projets

**Cadre de vie**

La rue de la Brachetière  
en travaux

**5 choses à savoir sur...**

La fourrière animale



#### **INSTANTS CHOISIS | 4**

Les événements marquants des deux derniers mois

#### **ACTU ! | 6**

L'essentiel de l'actualité locale

#### **GRAND ANGLE | 10**

Économie : faciliter et accompagner tous les projets

#### **FOCUS | 14**

France Services : être aidé dans ses démarches

#### **CADRE DE VIE | 15**

La rue de la Brachetière en travaux

#### **5 CHOSES À SAVOIR SUR | 16**

La fourrière animale

#### **TALENTS D'ICI | 17**

Bertrand ILLEGEMS, éditeur indépendant

#### **SORTIR | 18**

L'agenda des sorties pour les deux prochains mois

Directrice de publication : Sabine ROIRAND, Maire. Rédaction et mise en page : Charlotte ESNAULT. Maquette : Carine Fournier Studio Graphique. Photos : Ville du Poiré-sur-Vie, Adobe Stock et mentions. Impression : imprimerie Jauffrit. Distribution : Tremplin. Tirage : 4 350 exemplaires. Dépôt légal : 2024 - ISSN 2827-1084.





**« Vous contribuez à la vitalité et au dynamisme économique de notre commune »**

Sabine ROIRAND  
Maire

Vous découvrirez, au travers de ce nouveau Poiré Mag, de multiples informations sur la vie municipale qui se veut toujours aussi riche afin de répondre à un ensemble de besoins très divers.

Des chantiers d'envergure vont bientôt démarrer sur notre commune : les travaux de regroupement des deux écoles publiques avec l'agrandissement de l'école et de la cuisine municipale de l'Idonnière, la réfection des réseaux de la rue de la Brachetière, sans oublier le curage et l'aménagement du plan d'eau au Parc du Moulin à Élise. Parallèlement à ces travaux, les agents et les élus restent mobilisés, au quotidien, pour entretenir et embellir notre patrimoine et notre cadre de vie, apporter de nombreux services de qualité à la population et engager les réflexions nécessaires pour poursuivre le développement de notre commune.

Dans ce magazine, nous avons choisi de faire un focus sur notre économie locale en allant à la rencontre d'entrepreneurs qui ont fait le choix du Poiré-sur-Vie pour développer leurs activités, qu'elles soient industrielles ou artisanales.

À l'image de notre territoire, le tissu économique du Poiré-sur-Vie est dense et très diversifié. Convaincus qu'il constitue un réel atout pour notre commune, il nous appartient de le conforter et de le développer dans un contexte qui sans cesse évolue.

À tous les « entrepreneurs » qui portent de beaux projets, qui créent des emplois, qui savent s'adapter et toujours innover, nous vous adressons notre plus grande reconnaissance car vous contribuez à la vitalité et au dynamisme économique de notre commune et plus largement de notre territoire Vie et Boulogne.

À l'approche de la saison estivale, nous vous donnons rendez-vous lors des nombreux prochains événements, en particulier sportifs, culturels et scolaires !

PHOTO CI-DESSUS • ADOPTONS L'ÉCO-ATTITUDE

Le public est venu nombreux dimanche 14 avril au parc du Moulin à Élise pour profiter des animations proposées durant ce temps fort : marché nature, grimpe d'arbres, jeux, ateliers.. Tous ensemble, respectons notre cadre de vie !



**Les Artisans d'Art du Patrimoine 1**  
Installés rue des Écholiers, ils ont ouvert leurs portes au public à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'art.

**Tripleffort 2**  
Plus de 200 participants pour la 27<sup>e</sup> édition de cet événement convivial organisé par le Poiré-sur-Vie Vendée Triathlon.

**Place aux Jeux : le sport à l'honneur ! 3**  
Succès pour cette matinée organisée par la commune où les associations ont proposé démonstrations et initiations.

**CréART'Expo 4**  
Ces œuvres d'art créées à partir d'objets de récupération sont exposées à l'EHPAD, à La Passerelle et au Beignon-Basset. Un projet collaboratif entre Arti'Trouvailles et Solidavie.

**Du livre au ciné 5**  
Le festival organisé par Ciné Le Poiré a accueilli plus de 1 000 spectateurs. Bravo à toute l'équipe de bénévoles et rendez-vous en 2026 pour la 5<sup>e</sup> édition !





**6 Missions « Argent de poche » pour les 16-17 ans**  
Merci aux 23 jeunes de la commune qui se sont inscrits pendant les vacances de printemps. D'autres missions seront proposées cet été, les inscriptions se feront courant juin.

**7 La chorale Chantevie en concert**  
Accompagnée de la chorale Mélodie de Mouchamps, la chorale Chantevie s'est produite sur la scène de la Martelle.

**8 Jumelage : 50 ans de Neulingen**  
Sabine ROIRAND, Maire, et Fabrice PRAUD, Adjoint à la Culture et au Patrimoine, et 4 membres de l'EPI - Échanges Poiré International - se sont rendus à Neulingen, mi-avril, pour fêter les 50 ans de la ville allemande.

**9 Inauguration des courts de tennis extérieurs**  
Les deux courts ont été inaugurés le 28 mars en présence des élus, des partenaires et des membres du Tennis Club genôt.

**10 Cérémonie de commémoration du 79<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1945**



## ⇒ VIE LOCALE

## Subventions aux associations

La municipalité confirme une nouvelle fois sa volonté d'accompagner très fortement le dynamisme de la vie associative locale.

**48 associations** ont déposé une demande de subvention

**494 858 €** attribués en 2024 dont **315 000 €** pour Solidavie



La subvention octroyée à Solidavie soutient les activités de l'accueil de loisirs, les activités jeunes et familiales et la mise en œuvre du projet social.

Outre les subventions, les associations peuvent compter sur des aides municipales indirectes : la mise à disposition et l'entretien des bâtiments, les prêts de matériels et de véhicules, le soutien à l'organisation des manifestations...



Merci aux nombreux bénévoles et partenaires pour leurs engagements !



Sortie «Accrobranche» organisée par l'accueil jeunes de Solidavie.

### Les critères d'attribution

Plusieurs éléments sont pris en compte pour l'attribution des subventions, notamment :

- La situation financière de l'association,
- Le nombre d'enfants et de jeunes accueillis,
- Le nombre d'adhérents, en particulier résidant sur la commune,
- Les actions de formation en direction des enfants et des jeunes,
- Le niveau de jeu des équipes,
- La contribution à l'animation de la vie locale,
- La mise en œuvre de missions citoyennes,
- La collaboration avec les services municipaux,
- La participation aux actions collectives organisées par la commune.

## ⇒ MUNICIPALITÉ



### Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira mardi 2 juillet à 19h en mairie.

Vous pouvez consulter les ordres du jour et les comptes rendus sur le site internet : [www.ville-lepoiresurvie.fr](http://www.ville-lepoiresurvie.fr) (rubrique Découvrir / Mairie).

## ⇒ VIVRE ENSEMBLE

### Nuisances sonores



Avec le retour des beaux jours, les travaux de bricolage et de jardinage en extérieur peuvent être bruyants. Pour préserver la tranquillité du voisinage, rappelons que tous les appareils entraînant des nuisances sonores (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse,...) sont autorisés uniquement :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.

## ⇒ ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Ombrières à l'Idonnière : mise en service fin juin

Les trois ombrières installées sur la partie haute du parking de l'Idonnière et sur une partie des gradins du stade de football seront en service fin juin. La production annuelle est estimée à environ 550 000 kWh, ce qui correspond à l'alimentation en électricité d'environ 232 foyers (hors chauffage).

Le financement est assuré par la société de projets «Vie et Boulogne Énergie» en lien avec la Communauté de communes Vie et Boulogne et Vendée Énergie. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la volonté municipale de contribuer au développement des énergies renouvelables. Il permet également de disposer d'une surface couverte permettant d'accueillir ponctuellement des événements associatifs et municipaux.



© Vendée Énergie



© Photo Charles PIVETEAU

⇒ VIE LOCALE

## Basket Vie et Boulogne : une fusion évidente !

Les associations de basket du Poiré-sur-Vie (JA Basket) et des Lucs-sur-Boulogne (USBL) ont fusionné le 19 mars dernier pour devenir «Basket Vie et Boulogne».

« Cette fusion n'est pas arrivée par hasard » explique Mathieu FERJOU, président du tout nouveau club (et précédemment président de la JA Basket). « Nous étions en entente depuis 8 ans, c'était une suite logique de tout mutualiser. Nous partageons la même vision du basket : la convivialité,

*l'esprit de famille sans oublier la fibre compétition !* ». Cette fusion va permettre d'avoir une structure plus professionnalisée et une meilleure visibilité pour les partenaires.

### Du basket pour tous les âges

« Nous lançons en septembre le micro basket pour les 3-5 ans. Des cours d'essai seront proposés en juin. Avec le basket santé pour les seniors (jeux autour du ballon), nous allons pouvoir toucher tous les âges ».

Côté compétition, le club espère la montée en Régionale 1 de l'équipe première Filles la saison prochaine. « Elles ont fait une belle saison, nous avons deux belles générations qui arrivent. C'est prometteur ! ».

### ⇒ CHIFFRES CLÉS

- 370 licenciés
- 2 salariés et 2 apprentis à la rentrée prochaine
- 40 coaches et encadrants bénévoles

 [basket-vieteboulogne@outlook.com](mailto:basket-vieteboulogne@outlook.com)



### Marion SORIN

Communicatrice animalière et Médium

Marion est originaire du Poiré-sur-Vie. « La vie m'a amenée à canaliser les messages et à vous les transmettre en toute bienveillance. C'est avec joie que je consulte en présence

de vos animaux. Je me suis aussi ouverte à la possibilité d'entrer en contact avec les défunts, qu'ils soient humains ou animaux ». Elle vous reçoit dans un espace dédié à l'EHPAD Résidence Yves COUGNAUD. Prise de rendez-vous en ligne uniquement.

 1 rue Auguste GENDREAU  
06 76 54 42 10 - [www.marion-sorin.fr](http://www.marion-sorin.fr)



### Audrey MILLET

LASIOUS PRO  
Assistante indépendante et communication digitale

Audrey a créé son entreprise sur la commune en début d'année. « J'accompagne les entrepreneurs sur les réseaux sociaux et l'administratif : comptabilité,

recouvrement, service client, administratif, gestion des réseaux sociaux... J'aide les entreprises à développer leur activité en prenant en charge les tâches opérationnelles, je leur libère du temps pour qu'elles puissent se concentrer sur leur cœur de métier ».

 06 73 62 27 82 - [audreymillet.pro@gmail.com](mailto:audreymillet.pro@gmail.com)  
Appel découverte : [calendly.com/audreymillet-pro](https://calendly.com/audreymillet-pro)

bienvenue

### ⇒ POLICE MUNICIPALE

## Tranquillité vacances

Vous partez prochainement en vacances ? Gardez l'esprit serein grâce à l'opération «Tranquillité vacances». Associées à l'opération, la police municipale et la gendarmerie programment des passages chaque jour, à des heures aléatoires, sur les lieux de résidence signalés.

### ⇒ INSCRIPTION GRATUITE

Les inscriptions se font en ligne (rubrique Vivre / Sécurité publique) ou à l'accueil de la mairie.

### ⇒ PRÉVENTION

## Registre canicule

Chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en collaboration avec les policiers municipaux, assure gratuitement une surveillance téléphonique et visite régulièrement les personnes fragiles et exposées à des risques de santé en cas de fortes chaleurs (déclenchement du plan canicule). Les personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi que celles en situation de handicap, peuvent s'inscrire sur un registre gratuit et confidentiel.

### ⇒ INSCRIPTION GRATUITE

 [ccas@lepoiresurvie.fr](mailto:ccas@lepoiresurvie.fr)

### ⇒ APPEL À PROJET

## Compostage partagé



Pour les habitats collectifs, la Communauté de communes lance un appel à projet portant sur la mise en place de sites de compostage partagé, en pied d'immeuble et de quartier. Cet appel à projet comprend l'accompagnement financier et technique des projets et s'adresse à des collectifs d'habitants, des associations, des bailleurs, etc.

### ⇒ DATE LIMITE : 12 JUILLET 2024

 [www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr)

### ⇒ TRANSPORT SCOLAIRE

## Inscriptions

Le Conseil Régional des Pays de Loire assure la gestion des transports scolaires, via son réseau Aléop. Les inscriptions pour la rentrée 2024/2025 seront ouvertes du 12 juin au 15 juillet.

⇒ INSCRIPTION / RENOUELEMENT  
[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

⇒ CIRCUITS / HORAIRES  
[transport scolaire.aleop.paysdelaloire.fr](http://transport scolaire.aleop.paysdelaloire.fr)

### ⇒ COMMERCE

## Réglementation des terrasses et chevalets

Le commerçant qui souhaite occuper une partie de l'espace public pour son activité doit solliciter une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

■ Les commerçants concernés par cette mesure sont les restaurants et bars avec une terrasse ouverte avec des tables et des chaises mobiles éventuellement délimitées par des jardinières ou des cloisons démontables. Cela est valable également pour les commerçants avec un étalage de produits ou un équipement mobile.

■ Cette autorisation est accordée pour une durée d'un an.

■ Si la demande du commerçant est acceptée, il doit payer une redevance, appelée droit de voirie (tarif en vigueur : 1 euro / mois / m<sup>2</sup>).

La municipalité a accordé un droit de terrasse aux gérants du Bar-tabac «Le Centre» sous la halle de la place du Marché jusqu'au 15 octobre 2024. Cette occupation sera ajustée les jours de marchés pour permettre l'installation des commerçants ambulants. Elle ne sera pas effective les jours de manifestations se déroulant sur la place du Marché.

### ⇒ CITOYENNETÉ

## Élections européennes : tout ce qu'il faut savoir

En France, les élections européennes se tiendront le 9 juin prochain. À l'issue de ces élections, 81 députés français (sur un total de 720 eurodéputés) seront élus au sein du Parlement européen.

La commune est divisée en 7 bureaux de vote. Ils seront ouverts de 8h à 18h sans interruption. Le bureau de vote est mentionné sur votre nouvelle carte d'électeur.

- Bureaux 1 / 5 / 6 / 7 : la Martelle.
- Bureaux 2 / 3 : école de l'Idonnière.
- Bureau 4 : foyer rural du Beignon-Basset.

⇒ Si vous êtes absent, pensez à faire une procuration de vote : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

 Contact Mairie - 02 51 31 80 14



Le jour du scrutin, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité. La présentation de la carte électorale est fortement recommandée.



⇒ ACCOMPAGNEMENT

## Des rencontres pour les aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Le Nid des Aidants 85 organise des rencontres autour d'un café - un temps convivial d'échange et d'information en accès libre. «*L'idée est de partager autour du vécu des participants*» souligne Corinne PERRIN, psychologue. «*On essaie de répondre à leurs questions, on les oriente*». Une approche labellisée par l'Association Française des Aidants. Pour un endroit propice

aux échanges, les rencontres sont organisées à la librairie Les Instants libres.

⇒ PROCHAINES DATES

■ Jeudi 6 juin de 14h30 à 16h : comment s'y prendre pour que mon proche accepte les aides extérieures ?

■ Jeudi 18 juillet de 14h30 à 16h : qu'est-ce que j'attends d'un intervenant professionnel ?

☎ 07 89 00 52 72

⇒ SANTÉ

## Mutuelle communale

Depuis 2022, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux Genôts une mutuelle communale qui garantit des conditions tarifaires attractives et accessibles au plus grand nombre. Que vous soyez étudiant, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, une famille, une personne seule ou retraitée, la négociation d'une couverture santé à l'échelle communale peut être intéressante.

⇒ PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS en mairie avec Caroline CABRERA, conseillère chez Mutualia.

☎ 06 82 37 27 35

⇒ SENIORS

## Dépistage santé ICOPE

La Communauté professionnelle territoriale de santé Centre-Vendée, en partenariat avec la municipalité, organise un dépistage santé gratuit à la Martelle (sans rendez-vous). Ce dispositif s'adresse aux personnes à partir de 60 ans, autonomes et vivant à domicile avec l'objectif de dépister des fragilités liées à l'âge.

⇒ LUNDI 15 JUILLET DE 14H À 17H

⇒ NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

## Les travaux vont débuter !



### Rappel du projet

En septembre 2025, un nouveau groupe scolaire réunissant les écoles publiques de l'Idonnière et du Chemin des Amours verra le jour. Le projet retenu est l'extension de l'école de l'Idonnière et de la cuisine municipale sur une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>.

### Début des travaux en juillet

Les entreprises ont été retenues suite à l'appel d'offres lancé en mars dernier. Une première réunion de chantier est prévue le 5 juin. Les travaux devraient commencer début juillet pour une durée estimée d'un an. L'objectif visé est une ouverture pour la rentrée 2025.

### Des échanges entre les écoles

Les équipes enseignantes travaillent déjà sur des actions communes afin de permettre aux élèves et aux professionnels de mieux se connaître. «*Une rencontre entre les Petites sections des deux établissements a été organisée en*

## Appel à idées

Vous avez des idées de noms pour le futur groupe scolaire ? Faites vos propositions avant le 30 juin 2024 !



janvier» explique Mathilde LECOQ, directrice de l'école du Chemin des Amours. «*Nous aimerions nous retrouver ensemble sur un projet commun l'année prochaine, la Fête du livre*». Tous seront associés à l'avancée du projet et au choix du nom de leur nouvelle école !

# ÉCONOMIE

## Faciliter et accompagner tous les projets

**Outre sa localisation optimale et son cadre de vie toujours préservé, la commune du Poiré-sur-Vie présente de réels atouts pour la création et le développement des entreprises.**

De nombreuses entreprises performantes et innovantes ont fait le choix de notre territoire pour s'installer et y développer leurs activités. Cette richesse se traduit par la diversité des dix zones économiques gérées par la Communauté de communes Vie et Boulogne.

### Un duo gagnant

La Communauté de communes détient la compétence juridique «Économie» du territoire qu'elle exerce en partenariat étroit avec chacune des communes. Les entreprises y trouvent des réseaux de conseils et de décisions réactifs ainsi que des offres foncières immobilières aussi qualitatives que compétitives.

«À la mairie, nous sommes bien souvent la première porte d'entrée» souligne Sabine ROIRAND, Maire, «nous accueillons et orientons si nécessaire».

### Être à l'écoute

Un premier rendez-vous peut être fixé en mairie avec l'élu référent afin de prendre en compte les attentes et les besoins du demandeur. «Nous privilégions une approche humaine et individuelle pour cette première prise de contact». À chaque projet, nous mettons en avant l'identité forte de notre commune et les atouts du

territoire tout en prenant en compte les enjeux liés notamment à une nécessaire gestion économe du foncier.

### Une aide «sur-mesure»

Il n'est pas question de taille ou d'envergure pour cet accompagnement, chaque nouvelle entreprise est une richesse pour le territoire. «Nous accompagnons tous types de projets, les petits comme les plus grands». Chaque demande est étudiée avec la plus grande attention. Il s'agit de comprendre les tenants et les aboutissants du projet afin d'apporter un conseil ajusté. C'est un cercle vertueux : les entreprises bien accueillies feront les emplois durables de demain !



Notre priorité est de rester accessible et à l'écoute de tous les entrepreneurs. Nous mettons tout en œuvre pour les accompagner au mieux et faciliter leur développement. Dans un contexte de multiples transitions, les enjeux sont importants et il faut sans cesse s'adapter. Nous continuerons d'être à leurs côtés.

**Thierry TENAILLEAU**  
Conseiller délégué à l'économie



© Pelleau & Associés Architectes

Arrivé en 2012 en tant que chargé d'affaires

### Charpentes Fournier :

« Quand l'idée de construire une nouvelle entreprise a été validée, il y avait une volonté forte de rester sur la commune » explique Sébastien VIALA, nouveau dirigeant de l'entreprise. « La force de l'entreprise, c'est son histoire, ses clients mais aussi ses hommes. On tient beaucoup à nos équipes ! ». Ces dernières ont d'ailleurs été invitées à participer à la conception de leur future usine. « C'était évident pour nous de les associer : il s'agit de leur outil de travail ! ».



ffaires, Sébastien VIALA (à droite) est le nouveau dirigeant des Charpentes Fournier. Il succède à Jean-Michel HUEZ (à gauche) qui se consacre désormais entièrement au projet de la future usine.

# Dossier

## une usine écoresponsable et technologique à l'horizon 2025

Spécialisée dans les charpentes en bois lamellé-collé, la PME est installée dans le cœur de bourg depuis 1968. Dans quelques mois, elle sera transférée à l'entrée de la commune, dans la zone de la Croix des Chaumes. *«Nous avons trouvé des relais auprès de la Communauté de communes et de la mairie qui ont permis de concrétiser ce projet»*. Filiale du groupe Soprema depuis 2018, la future usine se veut exemplaire sur le plan environnemental.

Des terrasses photovoltaïques assureront l'autoconsommation en électricité. Elle intégrera des outils dernière génération, à la pointe de la technologie, qui optimiseront le confort et la sécurité des employés. Ces équipements réduiront les déchets et les coûts énergétiques. *«Cela va nous permettre de doubler notre capacité de production car aujourd'hui, nous avons la demande et nous pensons que nous l'aurons demain. Et sinon, nous irons la chercher !»*

### La future usine

- ⇒ 40 millions d'euros d'investissement
- ⇒ 440 mètres de long
- ⇒ Toiture rafraîchissante
- ⇒ Centrale photovoltaïque
- ⇒ 20 emplois créés (50 actuellement)
- ⇒ Cambium est le nom de la future usine - choisi par les employés
- ⇒ Objectif : 20 000 m<sup>3</sup> produits par an
- ⇒ Livraison prévue fin 2025



## GUILLET TP : l'entreprise familiale fête ses 50 ans !

L'histoire a démarré il y a 50 ans au village de Saint-Jean quand Damien et Marie GUILLET, avec des agriculteurs de la commune, ont lancé une activité de travaux agricoles. Dans les années 70, la 2<sup>e</sup> génération (Luc, Éric, Claude et Christophe) décide d'orienter l'entreprise vers la location de matériel de travaux publics avec chauffeur. Aujourd'hui, on retrouve à sa tête la 3<sup>e</sup> génération : Adrien, Mathieu et Arnaud GUILLET. « Avec nos grands-parents, puis nos parents, nous avons grandi avec la passion des engins. C'est tout naturellement que nous avons fait des études dans ce domaine pour prendre la relève ». Les trois cousins tiennent à rester proches des salariés. « À ce jour, nous avons une cinquantaine d'employés, certains sont arrivés quand nous sommes nés ! ». Ici, on cultive l'esprit de famille.

1987 a marqué un tournant pour Guillet TP avec l'installation dans la zone de la Ribotière, au bord de la 2x2 voies. « Il y a eu un coup d'accélérateur avec de nombreux chantiers autoroutiers ». Parmi leurs clients, on retrouve des entreprises vendéennes de travaux publics et de gros œuvres, des groupes régionaux et nationaux mais aussi des collectivités, des agriculteurs... L'année de ses 50 ans, l'entreprise voit deux projets parallèles aboutir sur son site : l'installation de panneaux photovoltaïques, et surtout l'arrivée d'un service novateur dans le secteur : l'aménagement d'un distributeur automatique de béton en libre-service, « il sera accessible 7 jours sur 7 aux professionnels et particuliers ». L'ouverture est prévue fin juin. Les idées ne manquent pas !

## Froid CEMI : écrire la suite de l'histoire



« Quand j'ai été embauché en 2012, j'avais dit sur le ton de l'humour à mes parents : je vais dans une entreprise, peut-être qu'un jour je la reprendrai » se souvient Maxime GENDRE. Et le voilà aujourd'hui à la tête de Froid CEMI, une entreprise spécialisée dans le froid industriel et la climatisation. « J'ai pris des parts dans la société en 2020 avant d'en prendre la direction le 1<sup>er</sup> juillet 2023 ». Depuis, « je suis sur le terrain et au bureau. Les journées passent vite, c'est intense ! Mais c'est important de ne pas être déconnecté car c'est un métier qui évolue très vite ». Sa compagne l'a rejoint pour assurer le secrétariat et la comptabilité. Une volonté partagée de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Et pour l'aider dans cette reprise, Maxime a bénéficié d'un coup de pouce du réseau Initiative Vendée Terres et Littoral avec l'octroi d'un prêt d'honneur. « Cela permet de se lancer plus facilement avec une avance de trésorerie ».

### « Être à mon compte, c'est rester fidèle à mes valeurs »

Créée en 2000 par un couple d'entrepreneurs genôts (Benoît et Isabelle FORT), la société dirigée dorénavant par Maxime compte 2 employés et espère pouvoir accueillir prochainement un apprenti. « Les clients sont contents de cette reprise. Mon credo, c'est de toujours essayer de bien faire mon travail, de ne pas voir que le profit. Être à mon compte, c'est rester fidèle à ces valeurs, continuer en ce sens et partager cette vision, notamment avec la jeune génération ».

## Des entreprises accompagnées



### Vie et Boulogne vous accompagne pour créer et développer votre activité

Vous souhaitez installer votre activité sur la commune ou vous souhaitez la faire évoluer ? Le service Économie de la CCVB\* vous accueille pour échanger sur votre projet, vous orienter vers les différents partenaires et vous accompagner dans votre parcours. Et cela, à tout stade d'avancement de votre projet. Toutes les thématiques peuvent être abordées : montage juridique, reprise de fonds de commerce, recrutement, financement...

 02 51 31 08 60 • [eco@vieetboulogne.fr](mailto:eco@vieetboulogne.fr)

### Réseau Initiative Vendée Terres & Littoral

Cette association soutient les entrepreneurs depuis le montage du projet en passant par le parrainage et l'octroi de prêts d'honneur à 0% sans intérêt ni garantie personnelle (prêt moyen : 10 000 €). Elle est soutenue par la CCVB\* à hauteur de 45 000 €/an. Contact - 02 51 94 59 31

### chiffres clés sur la commune



**10**  
zones  
économiques



**3 000**  
emplois générés



**686**  
établissements  
actifs



**95**  
créations en 2022  
(+180% par rapport  
à 2014).



### → Éric GUIBERT

#### Faire construire sur la commune

Carreleur spécialisé dans la résine, Éric GUIBERT a créé son entreprise au Poiré il y a 5 ans. «J'ai un espace de 50 m<sup>2</sup> dédié à mon domicile mais je suis à l'étroit. Juste avec le bouche-à-oreille, mon carnet de commandes est déjà rempli pour l'année».

Depuis un an, il cherche donc un terrain pour faire construire son entreprise. «J'ai pris contact avec la Communauté de communes. J'ai expliqué mon besoin et on m'a présenté un terrain à vendre dans une zone économique de la commune».

Rien n'est encore signé mais le projet est en bonne voie. Si tout se passe bien, les travaux de construction pourraient débuter cet hiver pour une ouverture fin 2025. Un local pour exercer son travail dans de meilleures conditions. «Et si tout va bien, pourquoi pas embaucher par la suite ? ».

\* CCVB : Communauté de communes Vie et Boulogne



FOCUS



## Être aidé dans ses démarches

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques ? Béatrice et Caroline, conseillères France services, vous reçoivent sur rendez-vous pour vous informer et vous accompagner.

- **Documents officiels** – Faire votre demande ou modifier votre carte grise, renouveler votre permis de conduire, faire une pré-demande de carte d'identité ou de passeport.
- **Retraite** – Ouvrir votre compte Carsat, obtenir un relevé de carrière, réaliser votre demande de retraite ou de réversion en ligne.
- **Santé** – Créer votre compte sur [ameli.fr](http://ameli.fr), suivre vos remboursements.
- **Accès aux droits** – Signaler un changement de situation à la CAF, demander la prime d'activité, une aide énergie, le bonus vélo...
- **Impôts** – Ouvrir un compte sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et accéder à votre espace, effectuer vos paiements, acheter des timbres fiscaux en ligne.
- **Habitat** – Demander un logement social, effectuer une inscription en Ehpad, compléter ou finaliser une demande d'aide à la rénovation ou à l'autonomie.
- **Justice** – Constituer un dossier d'aide juridictionnelle.
- **Régime agricole (MSA)** – Créer votre espace personnel, faire votre demande de retraite, suivre vos remboursements, faire votre demande d'aide au logement ou de RSA.

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à contacter les conseillères pour en savoir plus !



*Je me posais beaucoup de questions sur ma demande de retraite (droits, démarches...). Béatrice a été à l'écoute et m'a donné des informations claires et précises. Nous avons pu vérifier ensemble mon relevé de carrière. Je suis rassurée pour la suite de la démarche.*

Christine, 61 ans

## Nouveauté : arrivée d'une conseillère numérique



Vous souhaitez devenir plus autonome dans l'usage de vos outils numériques ? L'accompagnement de la conseillère numérique peut vous permettre de lever certaines appréhensions face à des outils devenus indispensables dans la gestion du quotidien. Quelques exemples :

- Naviguer sur internet
- Installer et utiliser une application
- Envoyer et recevoir des mails
- Ranger des contenus numériques...

Ce service est gratuit et ouvert à tous (rendez-vous individuels et ateliers collectifs).



02 51 31 69 95

[conseiller.numerique@vieetboulogne.fr](mailto:conseiller.numerique@vieetboulogne.fr)

## Prendre rendez-vous

Les conseillères vous accueillent sur rendez-vous :

➔ dans les locaux de France Services situés 26 rue Georges Clémenceau à PALLUAU,

➔ sur la commune.



02 51 98 51 21

[france-services@vieetboulogne.fr](mailto:france-services@vieetboulogne.fr)

## La rue de la Brachetière en travaux



Vos commerces restent ouverts et accessibles pendant la durée des travaux. Plusieurs parkings sont disponibles à proximité.

XNUMX

Les travaux dans la rue de la Brachetière ont débuté le 21 mai. Il s'agit d'un important chantier qui a pour objectifs de réhabiliter les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales puis d'aménager la voirie.

### Réfection des réseaux

Ces travaux sont nécessaires sur l'ensemble de la rue de la Brachetière. Ils vont se faire en quatre phases, les deux premières concernent le début et la fin de la rue. Durant ce chantier, la circulation et l'accès aux commerces et habitations sont maintenus. Des déviations sont mises en place. Il peut être demandé aux riverains d'anticiper la sortie de leurs véhicules.

Pendant la durée du chantier, l'arrêt de car est déplacé à l'arrêt de la Gendarmerie - Boulevard des Deux Moulins. Les horaires restent inchangés.

### Réfection de la voirie au printemps 2025

Ces travaux devraient se terminer début août après la pose d'un enduit bi-couche provisoire. La reprise totale de la voirie est prévue au printemps 2025, après un temps de tassement nécessaire : réfection des trottoirs, création d'une piste cyclable et pose d'un nouvel enrobé.



02 51 31 80 14 • [poletechnique@lepoiresurvie.fr](mailto:poletechnique@lepoiresurvie.fr)

## Fauchage raisonné : laisser la nature s'épanouir

Le fauchage raisonné, c'est faucher moins pour faucher mieux et répondre aux besoins des usagers tout en préservant la biodiversité. La disparition d'insectes ou d'oiseaux des campagnes ces dernières années en témoigne, le fauchage trop fréquent met en péril tout l'écosystème. Si la démarche semble de plus en plus acceptée, elle se heurte parfois à certaines incompréhensions. «*Des herbes hautes, ce ne sont pas des espaces laissés à l'abandon*» rappelle Isabelle LE BOYER, conseillère déléguée aux Espaces verts, «*c'est un espace refuge et une continuité écologique pour la faune et la flore* ».

### Une action volontaire et réfléchie

Laisser les herbes pousser permet à la plante de vivre son cycle normal, aux végétaux de s'installer et de s'épanouir. Outre le respect de l'environnement, le fauchage tardif permet également de réaliser des économies de temps, d'argent (moins d'usure du matériel, moins de maintenance et de réparation...) et de carburant. «*Cette démarche, réfléchie et volontaire, doit être considérée comme une action en faveur de la biodiversité*». À noter que le fauchage des zones dangereuses est maintenu pour assurer la sécurité.



## chiffres clés



80  
hectares à entretenir



15 ans  
0 phyto en place sur la commune depuis 2009



# 5 choses à savoir sur ...

## La fourrière animale

C'est un service municipal qui accueille les animaux pris en divagation sur le domaine public ou sur les propriétés privées. Ils y sont maintenus aux frais du propriétaire qui dispose d'un délai de huit jours ouvrés pour les réclamer.

### 1 UNE OBLIGATION LÉGALE

Afin d'assurer la tranquillité et la sécurité publique, le maire a la responsabilité de prendre toutes les mesures de nature à empêcher la divagation des animaux. La gestion de ces animaux est une obligation légale.

Chaque année sur la commune, une centaine d'animaux en divagation ou perdus est accueillie à la fourrière animale. Ce service fonctionne toute l'année, 7 jours sur 7.

### Rappels !

- ⇒ Il est recommandé de tenir votre chien en laisse dès qu'il circule sur la voie publique.
- ⇒ L'obligation d'identification vaut autant pour les chats que pour les chiens.
- ⇒ Ne pas ramasser la déjection de votre animal sur l'espace public est passible d'une amende de 135€ (selon l'article R634-2), délivrable par la Police municipale.

### 2 LA PRISE EN CHARGE

Cette mission est confiée à la police municipale qui est équipée du matériel adéquat (lasso, laisses, muselières, cage...). La fourrière de la commune a une capacité d'accueil de quatre chiens et deux chats.

L'animal est nourri et soigné. Tout est alors fait pour retrouver son propriétaire. Les agents disposent d'un accès direct au fichier national d'identification des animaux (ICAD). Les photos des animaux recueillis sont également diffusées sur la page Facebook de la commune.

### 3 DES CHIENS...MAIS PAS QUE !

La majorité des animaux capturés sont des chiens et des chats mais il y a parfois des moutons, des chèvres, des chevaux, des vaches, des oiseaux...

Il revient à chaque propriétaire de rester vigilant pour éviter la divagation de ses animaux.

### 4 LES TARIFS

Le passage de votre animal à la fourrière municipale engendre les frais suivants, à votre charge (tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024) :

- Prise en charge en semaine : 53,50 €.
- Prise en charge le week-end - du vendredi 18h au lundi 8h : 107 €.
- Capture si récidive sur une année glissante : 107 €.
- Garde pour le 1<sup>er</sup> jour : 17 €.
- Garde pour le 2<sup>ème</sup> jour : 22,50 €.
- Garde pour le 3<sup>ème</sup> jour : 27,50 €.

Ces montants ne couvrent pas la totalité des frais liés au fonctionnement de la fourrière (temps d'intervention des agents, alimentation...).

### 5 LES ANIMAUX NON RÉCLAMÉS

Les animaux non récupérés par leur propriétaire au bout de 8 jours ouvrables sont considérés comme abandonnés et confiés à l'association Galia afin d'être placés en famille d'accueil avant d'être adoptés.

## ➔ Bertrand ILLEGEMS

Éditeur indépendant - Maison d'édition «Les Chantuseries»

### « L'écriture, c'est mon pain quotidien »



C'est une histoire qui peut sembler atypique et pourtant, le parcours de Bertrand ILLEGEMS a toujours été guidé par sa passion de l'écriture. Arrivé à l'âge de la retraite, il a fait le pari de créer, chez lui, sa maison d'édition. «Les Chantuseries» fêtent cette année leurs 15 ans et le 51<sup>e</sup> ouvrage publié.

Né à Nantes dans une famille d'imprimeurs, Bertrand ILLEGEMS fait le choix de s'installer en Vendée, au Poiré-sur-Vie, en 1973. « J'ai été journaliste pour Presse Océan pendant 35 ans, j'ai sillonné les différentes rédactions de la Vendée ».

#### Un travail en local

En 2008, on le sollicite pour animer un atelier d'écriture à la médiathèque. «J'ai d'abord refusé car je ne pensais pas que l'on puisse apprendre à écrire». Puis finalement, il se lance avec 14 élèves, âgés de 15 à 80 ans. Un travail collaboratif passionnant qui voit naître le roman «Pourquoi rue des Écus ?». Mais que faire de ce texte ? La réponse est toute trouvée pour Bertrand : créer une maison d'édition et l'éditer ! Le bouche à oreille fonctionne ensuite et il reçoit ses premiers manuscrits. Au fil des années, plus de 350 passeront entre ses mains. Romans, récits de voyage, poésies, théâtre, témoignages... : l'éditeur se veut généraliste. «Ce qui va me faire retenir un ouvrage, c'est l'originalité du style, de l'histoire. Qu'elle me surprenne... dans le bon sens !»

Le travail d'édition comprend plusieurs

aspects : lire, relire, corriger, imaginer l'ouvrage papier et le mettre en forme. «Un contact au sein d'une grande maison d'édition m'a dit un jour que je faisais le travail de douze personnes !»

Une fois le livre imprimé «*toujours sur la commune, chez l'imprimerie Jauffrit*», il faut le faire connaître : prendre contact avec les librairies, participer à des salons... Un travail pas toujours évident et de longue haleine.

#### Passionné des mots

C'est dans le grenier de sa maison, située au cœur du Poiré-sur-Vie, que Bertrand a installé «Les Chantuseries». Un espace chaleureux et boisé rempli de centaines de livres, de carnets de notes et de photos souvenirs. «*Les Chantuseries, ce sont des comptines en patois vendéen. Un nom tout trouvé car c'est celui de ma maison depuis longtemps !*»

Un ouvrage qui l'a marqué particulièrement ? «*Je pense à «Peuple afghan où es-tu ?» de Frédérique JAUMOILLÉ, un témoignage poignant d'une femme médecin en mission humanitaire. Après avoir lu les 10 premières pages, j'ai tout de suite su que j'allais le publier.*»

Ce qui le motive dans ce travail, ce n'est pas l'aspect financier mais plutôt de pouvoir «*valoriser des écrits et être dans l'humain. Cela fait sens avec mon passé de journaliste.*» Âgé de 75 ans, Bertrand ILLEGEMS reste avant tout un passionné des mots !



02 51 31 62 72

editionsleschantuseries.com

#### chiffres clés



15 ans

Bertrand ILLEGEMS a créé sa maison d'édition en 2009



350

manuscrits reçus



51

ouvrages publiés



4

Bertrand ILLEGEMS est également l'auteur de 4 ouvrages (romans, poésie et polar).



**SAISON CULTURELLE**

**Vous trouverez encarté dans ce magazine le dépliant de la saison culturelle 2024. Théâtre, musique, arts de rue... encore de belles découvertes proposées cette année par la municipalité ! On commence avec 3 dates à retenir en juin et juillet :**

- Spectacle jeune public • Rêvomatik de la Compagnie «Léo et Léon»**  
 Mercredi 19 juin à 16h | Foyer rural du Beignon-Basset | Gratuit
- Festi'Musique • Concert de Rosaly Bonheur (chansons françaises)**  
 Vendredi 21 juin à 15h30 | EHPAD Yves COUGNAUD | Gratuit
- Festi'Musique • Concerts / Bar et restauration**  
 Appel d'Air, La Petite Voix, école de musique intercommunale...  
 Vendredi 21 juin à partir de 19h | Place du Marché | Gratuit
- Théâtre • Antigone par le Théâtre Régional des Pays de la Loire**  
 Mercredi 3 juillet à 20h30 | Parc du Moulin à Élise  
 Tarif libre entre 4 € et 12 €

**animations**

**SAMEDI 8 JUIN**  
 Tournoi de pétanque  
 Organisé par l'ABB Tennis de table  
**à 13h30 au stade du Beignon-Basset**

**SAMEDI 15 JUIN**  
 Concert « Empreinte Gospel »  
 Organisé par Mada-sur-Vie  
**à 20h30 à l'Église Saint-Pierre**  
 ➔ Réservation sur HelloAsso

**DU 19 AU 25 JUIN**  
 Exposition autour de l'art abstrait  
 Organisée par l'Atelier Magenta  
**Mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 19h / les autres jours de 15h à 19h - à La Martelle**

**DIMANCHE 7 JUILLET**  
 Randonnée et pique-nique  
 Organisés par l'association «Détente veufs et veuves de Vendée»  
**Parc du Moulin à Élise**

**SAMEDI 13 JUILLET**  
 Bal des pompiers  
 Organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers du Poiré-sur-Vie  
**de 20h à 1h sur la place du Marché**

**sport**

**VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 JUIN**  
 Gala du Poiré Roller  
**Complexe de la Montparière**  
 ➔ lepoireroller@gmail.com

**DIMANCHE 30 JUIN**  
 Gala de la JA Twirling  
**à 15h au complexe de l'Idonnière**  
 ➔ poire.twirling@gmail.com

**marché**

Voici la liste des commerçants présents sur la place du Marché :

- **JEUDI**, de 9h à 13h : La Ferme de la Goichonnière / de 8h30 à 13h : Fromage MJ
- **JEUDI ET SAMEDI**, de 8h30 à 12h - sauf le 1er jeudi du mois : Didier BOUCARD, horticulteur / jusqu'à mi-juillet.

- **3<sup>e</sup> JEUDI DU MOIS**, de 8h30 à 12h30 : M. et Mme DELAVAL (vêtements pour femmes).
- **VENDREDI**, de 7h30 à 13h : Boucherie Genôte / de 16h30 à 19h30 : Bambou Délices (plats asiatiques).
- **DIMANCHE**, de 8h à 12h30 : Les Petits Patroyards (huîtres, palourdes, moules) - place de l'Église.

**BALADE «ENTRE DEUX RIVES»**

**MERCREDI 31 JUILLET**  
 L'Office de tourisme Vie et Boulogne organise une balade de 6 kilomètres à la découverte des paysages genôts. Départ à 18h30 du parking de l'Idonnière. Gratuit - ouvert à tous.

➔ 02 51 31 89 15 • ot@vietboulogne.fr



## fêtes des écoles



### ÉCOLE DES PENSÉES

Samedi 15 juin au Parc des Pensées

### ÉCOLES DE L'IDONNIÈRE ET DU CHEMIN DES AMOURS

Samedi 22 juin au Parc du Moulin à Élise

### ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

Samedi 29 juin au Parc du Moulin à Élise

## LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

### SAMEDI 8 JUIN

Bébes lecteurs  
pour les 0/3 ans

🕒 10h

📄 Inscription conseillée

### SAMEDI 15 JUIN

Café des nouveautés  
(romans adultes)

🕒 10h30

📄 Entrée libre



### MERCREDI 19 JUIN

Histoires pour enfants  
(3/8 ans)

🕒 11h

📄 Inscription conseillée

📍 Médiathèque Cœur de Ville - 19 rue des Chênes • Tél. 02 51 31 89 02

## Équité des tarifs

L'an passé, suite à notre insistance, nous avons eu la grande satisfaction de voir adopté in extremis par la municipalité le dispositif d'aide de l'Etat « cantine à un euro » pour la rentrée scolaire 2023.

Néanmoins, malgré nos interventions, la municipalité n'avait pas accepté d'étendre ce soutien aux Quotients Familiaux compris entre 900 et 1000€, comme le permet la loi. Cela semblerait, enfin, en bonne voie pour la rentrée 2024 !

Après cette nouvelle avancée (qui ne coûte rien au budget communal, compte tenu de la prise en charge par l'Etat), nous continuons à demander une grille tarifaire plus juste, beaucoup plus progressive, pour les familles ne bénéficiant pas du tarif à 1 €.

Cette progressivité, nous la demandons également pour les tarifs de garderie périscolaire. Ils s'appuient actuellement sur des tranches et des tarifs tellement rapprochés que cela en est absurde !

Une meilleure attention aux familles à faibles et moyens revenus doit aussi être une priorité pour les tarifs des accueils de loisirs.

Enfin, depuis le début du mandat, nous insistons pour que l'aide attribuée par la Commune à l'école privée pour les repas des enfants soit fléchée plus particulièrement vers les familles les plus modestes. Quatre ans après, ne voyant pas d'avancée dans ce sens, nous avons voté contre l'attribution de cette aide lors du Conseil municipal d'avril.



Les élus  
Le Poiré autrement

## LES HORAIRES D'OUVERTURE

### ➔ Déchèterie du Poiré-sur-Vie

Lundi et jeudi > de 13h30 à 17h30  
Mercredi, vendredi et samedi > de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

### ➔ Piscine du Poiré-sur-Vie

En période scolaire  
Lundi et jeudi > de 12h40 à 13h45  
Mardi et vendredi > de 19h à 21h  
Mercredi > de 8h30 à 10h45 et de 15h à 17h  
Samedi > de 14h30 à 16h45  
Dimanche > de 9h à 12h15

### En période de vacances scolaires

Lundi et jeudi > de 12h40 à 13h45 et de 15h à 18h30  
Mardi et vendredi > de 15h à 18h30 et de 19h à 21h  
Mercredi > de 8h30 à 13h45 et de 15h à 18h30  
Samedi > de 14h30 à 17h30  
Dimanche > de 9h à 12h15

### ➔ Mairie du Poiré-sur-Vie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi > de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Jeudi > de 9h à 12h30  
Samedi > de 9h à 12h

### ➔ Médiathèque Cœur de ville

Lundi > de 15h30\* à 18h30  
Mercredi > de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30  
Jeudi > de 16h30\* à 18h30  
Vendredi > de 16h30\* à 19h  
Samedi > de 10h à 13h  
\*14h30 pendant les vacances scolaires

### ➔ Médiathèque Beignon-Basset Maison de quartier Agora

Mercredi et samedi > de 10h à 12h  
Vendredi > de 16h30 à 18h30



VILLE DU  
**POIRÉ  
SUR VIE**

# SAISON CULTURELLE

## LES ÉVÉNEMENTS À VENIR !



19/06 - 16h

**Compagnie Leo & Leon**



21/06 - 22h

**La Petite Voix**



21/06 - 20h30

**Appel d'Air**



03/07 - 20h30

**Theatre Regional des Pays de la Loire**

Payant - tarif libre entre 4€ et 12€

# GRATUIT

PROGRAMME COMPLET

[www.ville-lepoiresurvie.fr](http://www.ville-lepoiresurvie.fr)

